

États financiers de

**Institut canadien pour la sécurité
des patients**

31 mars 2016

Institut canadien pour la sécurité des patients

31 mars 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
État de la situation financière	2
État des résultats.....	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires.....	6-10

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de
l'Institut canadien pour la sécurité des patients,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut canadien pour la sécurité des patients au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Le 17 juin 2016

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 663 239	1 709 213
Débiteurs	73 051	130 338
Stocks	—	6 478
Charges payées d'avance	159 081	87 319
	1 895 371	1 933 348
Immobilisations (note 3)	485 358	89 933
	2 380 729	2 023 281
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	457 978	600 852
Produits reportés provenant de l'État (note 5)	542 579	528 663
Produits reportés (note 4)	79 779	41 614
Allocations de loyer reportées	37 706	—
Incitatifs à la location reportés	286 011	7 890
	1 404 053	1 179 019
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
Actif net		
Actif net investi en immobilisations	199 347	89 933
Actif non affecté	362 082	360 672
Actif net grevé d'affectations internes (note 6)	415 247	393 657
	976 676	844 262
	2 380 729	2 023 281

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Apports du gouvernement du Canada (note 5)	7 586 084	7 608 303
Autres produits		
Inscription	126 747	254 911
Parrainage	63 697	323 102
Ventes liées aux publications	15 028	10 291
Intérêts	13 104	21 567
Honoraires	4 936	3 638
	7 809 596	8 221 812
Charges liées aux programmes		
Amélioration de la sécurité et innovation	966 259	733 311
Communications stratégiques	818 215	939 842
Stratégie nationale intégrée de sécurité des patients	400 496	490 520
Renforcement des capacités et transmission des connaissances	390 947	523 647
	2 575 917	2 687 320
Charges administratives		
Salaires, traitements et charges sociales	3 607 073	3 652 470
Autres coûts de fonctionnement	948 499	1 210 503
Conseil d'administration	155 149	162 364
Services professionnels	130 278	341 994
Frais de déplacement et frais liés aux réunions	127 743	131 275
Amortissement	118 292	173 128
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	14 231	(908)
	5 101 265	5 670 826
Total des charges	7 677 182	8 358 146
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	132 414	(136 334)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

				2016
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	360 672	393 657	89 933	844 262
Acquisition d'immobilisations	(528 044)	—	528 044	—
Encaissement des incitatifs à la location	347 700	—	(347 700)	—
Charge d'amortissement	118 292	—	(118 292)	—
Amortissement des incitatifs à la location	(61 689)	—	61 689	—
Produit de la cession d'immobilisations	96	—	(96)	—
Pertes à la cession d'immobilisations	14 231	—	(14 231)	—
Excédent des produits par rapport aux charges	132 414	—	—	132 414
Transfert	(21 590)	21 590	—	—
	362 082	415 247	199 347	976 676

				2015
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	323 408	430 925	226 263	980 596
Acquisition d'immobilisations	(36 841)	—	36 841	—
Charge d'amortissement	173 128	—	(173 128)	—
Produit de la cession d'immobilisations	951	—	(951)	—
Gain à la cession d'immobilisations	(908)	—	908	—
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(136 334)	—	—	(136 334)
Transfert	37 268	(37 268)	—	—
	360 672	393 657	89 933	844 262

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	132 414	(136 334)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	118 292	173 128
Amortissement des incitatifs à la location	(61 689)	(44 571)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	14 231	(908)
	203 248	(8 685)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	57 287	(26 995)
Stocks	6 478	7 304
Charges payées d'avance	(71 762)	(8 087)
Créiteurs et charges à payer	(142 874)	12 715
Produits reportés	52 081	(227 988)
Allocations de loyer reportées	37 706	–
Incitatifs à la location reportés	(7 890)	–
	134 274	(251 736)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(528 044)	(36 841)
Produit de la cession d'immobilisations	96	951
	(527 948)	(35 890)
Activités de financement		
Encaissement des incitatifs à la location	347 700	–
Sorties nettes	(45 974)	(287 626)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 709 213	1 996 839
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 663 239	1 709 213

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2016

1. Mission de l'organisme

L'Institut canadien pour la sécurité des patients (l'« Institut ») a été constitué en personne morale le 5 décembre 2003 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et, avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2014, il a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La mission de l'Institut est de se pencher sur les questions de sécurité des patients. Ses actions, qui consistent à consolider la coordination au sein du système, à favoriser l'adoption de pratiques exemplaires et à donner des conseils aux intervenants du gouvernement et du système de santé, visent à situer la question de la sécurité des patients dans un contexte plus général d'amélioration de la qualité des soins de santé.

L'Institut est exonéré d'impôts sur les bénéfices en vertu de l'article 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de l'Institut ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « normes OSBL »).

Les méthodes comptables de l'Institut décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et reflètent les méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les fonds déposés dans des comptes bancaires portant intérêt.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen.

Constatation des produits

L'Institut reçoit des apports du gouvernement du Canada afin de financer ses activités. L'Institut applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports du gouvernement du Canada, les intérêts créditeurs réalisés sur un apport et le parrainage sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits ne sont pas affectés et sont constatés au cours de la période où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction lorsque l'Institut devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement, et les variations sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les montants à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, de même que les montants à recevoir, sont évalués au coût après amortissement. À l'heure actuelle, l'Institut ne détient aucun instrument de capitaux propres devant être évalué après la comptabilisation initiale à la juste valeur.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé à des taux établis afin que la valeur comptable des biens soit amortie sur leur durée de vie utile estimative, telle qu'elle est indiquée dans le tableau suivant :

Matériel informatique	Amortissement linéaire sur une période de 2 ans
Matériel de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'un actif à long terme ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'Institut, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location reçus à titre de locataire sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction des coûts d'occupation.

Services obtenus à titre gracieux

De nombreuses personnes et organisations consacrent du temps et des efforts au succès de l'Institut. Ni les avantages reçus ni le coût des services obtenus à titre gracieux ne sont constatés dans les présents états financiers, puisqu'il est difficile d'en faire l'évaluation.

Actif net

L'actif net se compose de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. Les transferts de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté sont constitués des ajouts financés à même les activités de fonctionnement, de l'amortissement et de la cession d'actifs. Les transferts entre l'actif net non affecté et l'actif net grevé d'affectations internes sont fondés sur la politique de réserve de fonctionnement de l'Institut et sont approuvés par le conseil d'administration (le « conseil »).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes OSBL exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations comprennent les durées de vie utile des immobilisations, les produits reportés à des périodes futures, le montant des charges à payer et la juste valeur des instruments financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2016

3. Immobilisations

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	540 430	519 487	20 943	49 987
Matériel de bureau	101 485	96 782	4 703	11 540
Mobilier de bureau	207 944	191 392	16 552	464
Améliorations locatives	633 163	190 003	443 160	27 942
	1 483 022	997 664	485 358	89 933

4. Produits reportés

Au 31 mars 2016, l'Institut détenait un montant total de 79 779 \$ (41 614 \$ en 2015) au titre de produits reportés pour des services qui n'avaient pas encore été rendus. De ce montant, une tranche de 73 589 \$ se rapportait au parrainage d'organismes gouvernementaux et sectoriels et d'organismes du secteur des soins de santé qui n'avait pas encore été affectée aux activités auxquelles elle était destinée. La tranche restante de 6 190 \$ se rapporte à des paiements d'inscription à des séances qui n'avaient pas été offertes au 31 mars 2016.

	2016	2015
	\$	\$
Parrainage	73 589	33 589
Inscription	6 190	8 025
	79 779	41 614

5. Apports du gouvernement du Canada

Les fonds reçus pour l'exercice 2015-2016 constituaient le troisième versement en vertu d'une convention d'apport d'une durée de cinq ans conclue avec le gouvernement du Canada. Aux termes de cette convention, l'Institut recevra des apports totaux pouvant atteindre 38 160 000 \$ pour les exercices 2014 à 2018. Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu des paiements de 7 600 000 \$ (7 600 000 \$ en 2015) du gouvernement du Canada.

La convention d'apport précise que le financement doit être utilisé pour les charges admissibles en vertu de la convention, ou être retourné au gouvernement du Canada. Les charges admissibles sont déterminées en fonction des dépenses en immobilisations. Lorsque les fonds reçus au cours d'un exercice donné ne sont pas entièrement affectés à des charges admissibles, la convention permet que jusqu'à 10 % du financement pour l'exercice considéré soit reporté à l'exercice suivant. Du montant de 7 600 000 \$ reçu par l'Institut au cours de l'exercice, auquel un montant de 528 663 \$ a été ajouté au titre des reports en avant de l'exercice 2014-2015, une tranche de 7 586 084 \$ a été comptabilisée par l'Institut dans les produits. La tranche restante de 542 579 \$ a été comptabilisée dans les produits reportés et sera appliquée à l'exercice 2016-2017. L'Institut a enregistré un excédent des produits sur les charges admissibles aux apports du gouvernement du Canada de 23 000 \$, comme l'indique l'augmentation de l'actif net, compte non tenu de l'actif net investi en immobilisations.

La capacité de l'Institut à poursuivre ses activités est tributaire des apports continus versés par le gouvernement du Canada conformément à la convention d'apport.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2016

6. Affectations grevant l'actif net

L'Institut définit le capital comme la somme de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. L'objectif de l'Institut en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à se pencher sur les problèmes de sécurité des patients, tel qu'il est prévu dans son mandat. Dans le but d'atteindre cet objectif, des politiques ont été établies afin de maintenir la situation financière de l'Institut, et les rapports financiers sont examinés régulièrement par la direction et le conseil.

Le conseil a adopté une politique de réserve de fonctionnement visant à mettre de côté et à maintenir une partie de l'actif net non affecté pour des urgences et l'élaboration de programmes, après approbation du conseil. L'actif net comprend une réserve de fonctionnement grevée d'affectations internes de 415 247 \$ (393 657 \$ en 2015).

7. Engagements

L'Institut a conclu divers contrats de location de bureaux. Les paiements minimaux à faire en vertu de ces contrats s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices :

	\$
2017	182 105
2018	182 105
2019	186 451
2020	187 320
2021	50 850

Pour les prochains exercices, l'Institut a engagé des fonds totalisant 5 000 \$ pour 2017 et 5 000 \$ pour 2018 dans divers programmes et initiatives.

8. Éventualités

L'Institut est éventuellement responsable des frais d'annulation pouvant atteindre un montant maximal de 5 262 \$ relativement à des installations utilisées pour les conférences devant se tenir au cours de l'exercice 2016-2017, si celles-ci devaient être annulées.

9. Emprunt à vue

L'Institut dispose d'un emprunt à vue renouvelable non utilisé dont la limite s'établit à 750 000 \$ (750 000 \$ en 2015), qui portera intérêt au taux préférentiel et sera garanti par une convention de sûreté générale lorsqu'il sera utilisé.

10. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses soldes de trésorerie, puisque le taux d'intérêt qui s'applique à ceux-ci varie selon le taux préférentiel.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si l'une des contreparties dans le cadre d'une transaction ne respecte pas ses engagements. L'Institut est exposé à un risque de crédit relatif à ses débiteurs.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2016

10. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne puisse pas combler un besoin de trésorerie pour financer une obligation au moment où elle devient exigible. L'Institut surveille ses soldes de trésorerie et ses flux de trésorerie liés au fonctionnement afin de respecter ses engagements. Au 31 mars 2016, les passifs les plus importants étaient les créditeurs et les charges à payer, les apports reportés du gouvernement du Canada et les produits reportés.